

Brèves d'actualité

Septembre 2011

Semaine européenne de la mobilité : du 16 au 22 septembre 2011

Chaque année, l'objectif de l'événement est d'inciter le plus grand nombre de personnes à adopter une démarche éco-citoyenne pérenne en privilégiant les déplacements doux et alternatifs à la voiture particulière : transports publics, covoiturage, autopartage, vélo... Depuis 2009, la Semaine de la sécurité routière se déroule conjointement à la Semaine de la mobilité.

Thématiques 2011 :

- Le numérique au service de l'écomobilité (services en ligne)
- Les bienfaits des modes de déplacement doux pour la santé
- L'efficacité énergétique
- Le partage de la route pour la sécurité de tous

Temps forts en 2011

- Journée du covoiturage : mardi 20 septembre (national)
- Journée du transport public : mercredi 21 septembre (national)

L'agence Ethicity dévoile les résultats de son étude « Les français et le Développement Durable – typologie des consommateurs ».

Alors que l'expérimentation de l'affichage environnementale, lancée le 1^{er} juillet 2011 par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, est actuellement menée par 168 entreprises, Ethicity, avec le support d'Aegis Media Solution, et en partenariat avec l'ADEME, publie la typologie 2011 des Français pour mesurer de l'intégration du développement durable dans leurs comportements. L'enjeu : mieux comprendre les leviers du changement des individus pour optimiser les expérimentations en cours et plus globalement pour accompagner ce processus de transformation du modèle de société pour le rendre plus soutenable et désirable.

Huit groupes d'individus et trois grandes familles de comportement se distinguent :

Famille n°1 : Les Eclaireurs (10%), les Bio beaux (9,4%) les Verts bâtisseurs (9,4%), les « Bonne conduite » (6,6%)

Famille n°2 : Les éco restreints (15,6%), les perméables (9,4%)

Famille n°3 : les consophages (17,1%), les minimiseurs (17,9%)

Cliquez sur ces liens pour accéder au [communiqué de presse](#) et à [l'étude complète](#).

Retrait de la vente des ampoules à incandescence égale ou supérieur à 40 W

Avant dernière étape de retrait des lampes à incandescence au profit des ampoules basse consommation. Depuis le 1er juillet 2009, les ampoules à incandescence ont commencé à disparaître des rayons : après le retrait de celles d'une puissance égale ou supérieure à 100, 75 W et 60 Watt c'est au tour, **depuis le 31 août 2011**, des ampoules de 40 Watt et plus. Pour plus d'information reportez vous à la fiche technique du mois de juin 2011 : [Bien choisir ses ampoules basse consommation](#)